
ICANN80 | Forum de politiques – Session de bienvenue des dirigeants d’At-Large
Lundi 10 juin 2024 – 13h45 à 15h00 KGL

YESIM SAGLAM :

Nous allons maintenant commencer cette séance et lancer l'enregistrement. L'enregistrement est lancé. Bonjour et bienvenue à cette séance de bienvenue du leadership At-Large. Je m'appelle Yesim Saglam et je suis responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance sera enregistrée et que cela est gouverné par les normes de comportement de l'ICANN. Durant cette séance, les questions et commentaires ne seront lus à haute voix que si ces commentaires sont soumis dans la fenêtre Questions-réponses (Q&A).

Si vous voulez prendre la parole, veuillez lever la main dans Zoom et lorsque l'on vous donnera la parole, allumez votre micro. La participation donc sur place sera faite par voix de micro. L'interprétation sera effectuée en espagnol, français et anglais. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement ainsi que les langues, la langue dans laquelle vous allez vous exprimer, si ce n'est pas l'anglais. Veuillez, s'il vous plaît bien, vous rappeler de parler à une vitesse raisonnable. Ceci dit, je donne la parole à Jonathan Zuck, le président de l'ALAC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

JONATHAN ZUCK :

Bonjour, bonjour et bienvenue. Bienvenue à ICANN80, notre forum de politique. Nous avons beaucoup de choses qui se passent dans la communauté et nous allons nous concentrer sur nos intentions en dehors de cette salle d’At-Large et nous allons voir ce qui se passe dans la communauté. Nous avons beaucoup de débats autour de notre communauté dans de nombreuses réunions et d'ici peu, nous parlerons des séances qui se dérouleront ici. Vous pouvez vous porter volontaire pour aller à ces séances et effectuer des comptes rendus jeudi pour voir si nous devons prendre des mesures par rapport à ce qui a été dit lors de ces séances.

Donc, ça va être une excellente réunion, je n'en doute pas. Et on va parler de la nouvelle série de gTLD principalement. Et nous sommes préoccupés par certains points pour le soutien aux candidats pour l'utilisation malveillante du DNS. Nous devons nous assurer que ce soit une série de nouveaux gTLD qui se déroule sous les meilleurs auspices. Ce que j'aimerais faire, c'est de présenter Leon Sanchez, représentant de l'ALAC au conseil d'administration de l'ICANN et nous lui donnons la parole.

LEON SANCHEZ :

Oui, merci de m'avoir invité. Bienvenue à Kigali. C'est superbe d'être de nouveau en Afrique et j'aimerais maintenant m'exprimer en espagnol puisque nous avons l'interprétation aujourd'hui. Oui. Très bien. Donc, je vous remercie d'être ici et je suis très heureux d'être en mesure de vous parler des activités que nous avons eues au conseil

d'administration, comme vous le savez. Avant chaque réunion publique de l'ICANN, eh bien, nous avons un atelier du Board qui dure trois jours, et il a duré deux jours cette fois-ci parce que nous avons eu cette réunion gouvernementale de haut niveau et nous avons travaillé avec eux et c'est pour cela que nous avons dû raccourcir notre atelier.

Durant cet atelier, ainsi que durant les autres ateliers qui se sont déroulés, eh bien, nous avons eu un ordre du jour très riche. Il y avait une séance avec Tripti Sinha, présidente du conseil d'administration de l'ICANN, qui nous a parlé des différents aspects des discussions au conseil d'administration dans tout l'écosystème de l'ICANN. Nous avons parlé également de certains problèmes qui intéressent beaucoup de personnes. Le prochain président de l'ICANN et sa nomination.

Nous aurons une annonce à effectuer très rapidement, très, très rapidement. Et soyez conscients de cela. Et je crois que cela répondra à toutes les questions et les doutes que vous pouvez avoir, et nous pourrons progresser au mieux dans l'organisation. Nous avons également eu un dialogue avec Sally Costerton qui est président et PDG par intérim et elle nous a informé de ce qui est déjà public.

Vous le savez, il y a eu une coupe dans le personnel de l'ICANN, 30 personnes très récemment sont partis. Nous avons fait donc des modifications sur les dépenses de l'organisation et pour nous aligner avec les revenus de l'ICANN, nous avons dû ne plus employer ces 30 personnes. Donc, vous voyez, notre organisation souffre aussi de l'inflation aux Etats-Unis, mais dans d'autres pays où nous opérons

également. C'est pour cela que nous avons besoin de réduire nos dépenses, d'être plus efficaces et efficients et de délivrer donc cette mission que nous avons à effectuer à l'ICANN.

Nous avons eu également un débat et des mises à jour de la part de l'OEC. Nous avons parlé du rééquilibrage du NomCom et également de ce que cela signifie que d'être un directeur indépendant non affilié. On n'a pas encore atteint de conclusion à ce sujet, mais il y a eu des progrès effectués. Nous avons également eu des débats sur la prochaine série de gTLD. Nous avons parlé d'un point très pertinent. Et après notre atelier, nous avons eu une réunion qui s'est déroulée, une réunion formelle du conseil d'administration. Nous avons adopté des résolutions. Et cela a à voir avec les mécanismes pour des résolutions, des mécanismes de résolution de litiges. Oui, tout à fait. C'est exactement ça. Donc la capacité à avoir de nouvelles extensions dans les noms de domaine.

Comme vous le savez, lors de la série précédente, il y a eu un mécanisme privé de résolution des litiges. Et il y a des personnes qui voulaient obtenir la même extension et qui, au niveau privé, arrivaient à des accords. Et ce n'était absolument pas visible pour l'écosystème, pour le reste de l'écosystème. On ne savait pas comment cela s'était résolu et cela ne servait pas la transparence qui caractérise les opérations de l'ICANN et de notre communauté.

Nous ne sommes pas arrivés à des conclusions encore à ce niveau. Il y a un sentiment que je lis au sein du conseil d'administration, je pense que

nous ne permettrons pas ce type de mécanisme lors de la prochaine série. Nous réfléchissons à certaines options qui sont sur la table, mais jusqu'à présent, je pense que le sentiment du conseil d'administration qui domine, c'est qu'au niveau de cette résolution des litiges au niveau des enchères, les enchères seront ouvertes. Elles seront publiques et elles doivent être visibles pour toute la communauté et scrutée par toutes et par tous. Je crois que c'est un point très pertinent.

Nous avons également nommé Hadia comme membre de SSAC. Hadia est ici, maintenant membre de SSAC. Donc c'est très bien d'avoir une autre personne qui vient d'At-Large, de la communauté At-Large et qui donc maintenant est à SSAC. Il y a eu également une approbation pour les activités nécessaires pour finaliser les accords concernant ICANN83 et les contrats pour la réunion ICANN83. Cela sera publié très prochainement.

Nous avons également adopté des résolutions par rapport aux avis du GAC provenant de l'ICANN77, en ce qui concerne ces résolutions de litiges, ces résolutions privées. Il y avait une autre résolution que nous avons adoptée en termes de guide et de recommandation pour le soutien aux candidats. Il s'agit de recommandations et nous avons approuvé également une série financière, une nouvelle série financière pour la prochaine série de noms de domaine.

Donc voilà les grandes activités du conseil d'administration que nous avons effectuées. Et Jonathan, chers amis, je suis ici à votre disposition pour répondre à toute question que vous pourriez avoir. Et si vous me

le permettez, je serais ici pour vous écouter maintenant. Merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup, Léon. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Jonathan. Merci Leon. Je vais essayer de parler en espagnol. Et donc j'ai une question. Je ne sais pas comment le dire en anglais ou en français, mais où en sommes-nous en ce qui concerne l'avancement l'ombudsman? Qu'en est-il de l'ombudsman?

LEON SANCHEZ : Merci Sébastien. Donc j'avais oublié de vous parler en effet de ce poste de l'ombudsman qui est... Cette personne a été sélectionnée. Nous allons finaliser le contrat et, très bientôt, il y aura une annonce sur ce rôle de l'ombudsman qui est maintenant pris en compte et rempli.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Et donc qu'en est-il du WS2, la piste de travail numéro deux? Cela doit être organisé en même temps.

LEON SANCHEZ : Oui. Merci beaucoup, Sébastien. Hélas, je crois qu'on n'a pas géré totalement cette recommandation et il y a plusieurs d'entre nous ici au conseil d'administration et nous poussons pour que cela se passe tel que cela avait été recommandé par le groupe de travail. Il n'y a pas de

réponse encore qui peuvent justifier le fait que nous n'avons pas terminé ce travail sur cette résolution. Ce n'est pas acceptable, je suis d'accord.

JONATHAN ZUCK :

Vous avez mentionné les licenciements de 30 membres du personnel, c'est un problème budgétaire, de contrôle budgétaire. Qu'est-ce qui s'est passé? Pourquoi 30 personnes? Quelles initiatives ont été touchées et vont être arrêtées? Ça a été une grande surprise aussi et il y a beaucoup de questions autour de cela que j'entends. Donc c'était quoi le cadre de référence pour ces licenciements?

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Jonathan. Eh bien, cela s'est déroulé en effet et je ne peux pas vous donner beaucoup de détails parce que je ne les ai pas, ces détails. C'est une question opérationnelle au niveau de l'organisation et ce n'est pas au conseil d'administration. On a simplement été informé de cela. On vient d'en être informé du calendrier. Notamment, on n'a pas entendu parler des critères pris en compte, des activités qui seront affectées, des programmes qui seront affectés.

Cela a été décidé par l'organisation ICANN et il n'y a pas eu de consultations, pas eu de processus de consultation. Et parce que c'est une question opérationnelle, comme vous le savez, notre conseil d'administration est un conseil de supervision. Ce n'est pas un conseil opérationnel. Donc, on est informé de tout, bien sûr, mais si on voit qu'il

y a des activités qui seront fortement affectées ou qui ne rentrent pas dans l'intérêt de l'organisation, on peut requérir des modifications, mais on a fait confiance à l'administration. Nous soutenons les propositions soumises, mais nous n'avons pas vraiment participé à ces déterminations.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup. Olivier a levé la main. Olivier, puis Sébastien.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Donc vous m'avez donné la parole?

JONATHAN ZUCK : Oui, allez-y.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, parce qu'il faut prendre le temps de passer d'une langue à l'autre, donc très rapidement. À At-Large, est-ce que quelqu'un a été affecté au niveau du personnel d’At-Large ou est-ce qu'on a une réduction de personnel au niveau du personnel At-Large? Je ne sais pas si c'est vous que je dois poser la question ou à Heidi.

LEON SANCHEZ : Je crois qu'une nouvelle fois je dois dire qu'on n'a pas déterminé comment cela s'est déroulé ou qui a été affecté, je ne sais pas qui a été affecté personnellement, Donc je ne peux pas répondre à cette

question. Mais j'espère que Heidi va être en mesure de nous donner plus de clarté à ce sujet.

JONATHAN ZUCK : Il n'y a pas eu de réduction dans le personnel d'At-Large. Ce sont des personnes avec qui on travaille dans le reste de l'organisation qui ont été affectées.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, je me demandais s'il y a eu un impact sur At-Large, sur le personnel d'At-Large.

JONATHAN ZUCK : Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, c'était simplement pour aider un petit peu Léon, vous dire ce qui s'est passé il y a longtemps. Mais lorsqu'on est passé à 100 membres du personnel, j'ai dit durant une réunion du conseil d'administration que c'est déjà trop, 100 membres du personnel. Et la réponse du PDG, ce n'est pas à vous de dire cela. Donc, moi, je pense qu'engager et licencier le personnel, c'est le travail du PDG, c'est comme cela dans cette organisation. Mais merci, Léon, en tout cas de votre retour, de vos informations. On a beaucoup avancé depuis ces quinze dernières années où je n'ai pas été en mesure de parler de quoi que ce soit, de parler de cette manière à mes collègues. Merci. On est très content de vous avoir.

ZONATHAN ZUCK : Donc Léon, je n'ai pas vu d'autre main levée.

HANNAH FRANK : Donc je suis de NextGen et de LACRALO, maintenant fellowship. Je réfléchissais à ces personnes qui ont été licenciées, qui ne travaillent plus à l'ICANN qui couvraient des tâches? Et qui va faire ces tâches, ce travail? Comment ça va être divisé si vous le savez?

LEON SANCHEZ : Oui. Merci beaucoup, Hannah, Je n'ai pas d'information à ce sujet. C'est une question opérationnelle qui doit être résolue par les exécutifs, les dirigeants de l'organisation, les managers et les responsables de départements des différentes équipes. Je ne peux pas véritablement vous donner ces informations. Je ne les ai pas.

JONATHAN ZUCK: Oui, il faut poser cette question ailleurs. Ah oui, oui. Allez-y, prenez la parole au micro et présentez-vous, s'il vous plaît.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je voudrais m'exprimer en français. Je suis... Je suis philo et je parle en mon nom propre. En fait, c'est par rapport aux licenciements ce que moi je n'ai pas compris. On ne nous a pas dit ce que l'ICANN en fait veut faire et n'a pas les moyens et qui nécessite de licencier des gens. Si vous

avez compris ma question, qu'est-ce qui a manqué et qu'est-ce qui manque à l'ICANN pour qu'on soit obligé de licencier des gens? Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup de votre question. Je crois qu'on doit en effet soulever cela. On doit soulever cela avec le personnel parce que c'est vraiment de très haut niveau avec le conseil d'administration. Et Léon va nous redonner la même question. Donc, je ne veux pas qu'il se répète, mais c'est une très bonne question que vous avez posée. En effet, vous avez raison, on essaye de trouver les réponses mais on ne peut pas les obtenir maintenant à cette réunion.

Donc une dernière question de ma part, on a parlé de la résolution des litiges et je crois que l'étude que vous avez commissionnée suggère qu'on ne pouvait pas avoir les deux choses, le beurre et l'argent du beurre. Et donc il y avait des systèmes de résolution de conflit. Et vous pensez que le conseil d'administration ne va pas être d'accord pour avoir des résolutions privées de ces litiges?

Est-ce que on peut vous aider à ce niveau? Nous sommes alignés par rapport à ce que vous avez dit. On a parlé avec le GAC également. On essaie d'avoir une position commune. Est ce qu'il y a des informations qu'on peut vous fournir? Faites-le nous savoir et la deuxième question sera : Est-ce que vous avez réfléchi aux enchères comme faisant partie du processus de candidature, plutôt que l'on fasse beaucoup d'études sur les enchères par la suite. Donc où en êtes-vous à ce niveau?

LEON SANCHEZ :

Merci Jonathan. Nous n'avons pas vraiment réfléchi à cela, à mener l'enchère avant la candidature. Ça serait quelque chose d'intéressant à suivre. Maintenant, en ce qui concerne votre question sur ce qui peut être fait pour aider, eh bien, il y a beaucoup de choses qui peuvent être faites pour aider beaucoup d'approches pour cette résolution des litiges, pour la résolution des contentieux.

Donc, il y a trois alternatives qui se présentent. L'une d'entre elles, c'est de suivre les enchères, de surveiller les enchères qui sont établies et donc repérer les meilleures pratiques qui sont établies dans l'écosystème et comparer avec les autres écosystèmes tels que le spectre radioélectrique. Et donc cela est fait dans d'autres pays. C'est une mesure qui est testé et prouvé. C'est une possibilité donc que l'on aura donc de nous impliquer auprès des joint-ventures après la candidature. Nous pensons qu'il peut y avoir donc un espace pour déguiser cette résolution privée et donc il y aurait une perte de visibilité en ce qui concerne ce qui se déroule dans le cadre de ces candidatures.

Donc, ce que vous pouvez faire maintenant, c'est de nous donner des idées telles que celles que vous nous avez proposées, par exemple des façons de mettre en œuvre un système d'enchères qui pourrait promouvoir des dossiers de candidature de façon transparente. Voilà la façon dont vous pouvez nous aider. Donc il peut y avoir des études de cas ou des choses similaires. Cela pourrait nous aider considérablement. Et bien sûr, nous garderons les yeux ouverts et nous

resterons ouverts d'esprit aux informations que vous pouvez nous donner.

JONATHAN ZUCK : D'accord. Merci Leon. J'ai beaucoup de questions que je vais essayer de formuler au cours des prochains jours. Donc, l'une des thématiques qui nous préoccupent, ce sont nos procédures aussi.

LEON SANCHEZ : Il en va de même pour nous. Sauf erreur, nous tendons vers quelque chose et je pense qu'il y a déjà une résolution à ce sujet. Nous accueillons les RVC, mais il y a encore un retard pour les RVC qui toucheraient aux contenus.

JONATHAN ZUCK : Merci Léon. Je voudrais maintenant passer à la discussion portant sur les séances qui sont encore devant nous et pour cela, je vais donner le micro, la parole à Olivier, à Avri et à Andrew probablement.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Jonathan. Et oui, nous allons donc poursuivre. Vous voyez qu'il y a beaucoup de points à aborder, comme vous le voyez sur l'ordre du jour. Nous allons les passer en revue rapidement. S'il y a un représentant ou un agent de liaison de ces groupes qui peut nous dire en une ou deux minutes de quoi il s'agit, alors je voudrais les inviter.

Donc, en tant que groupe de travail sur les politiques consolidées, nous nous réunissons, Nous avons des agents de liaison qui connaissent le processus accéléré d'élaboration de politiques et des représentants de groupes At-Large qui viennent vers nous chaque semaine pour nous faire un compte rendu. Donc nous allons commencer.

L'audio a été perdu. Ah. J'ai eu mon micro désactivé. Donc j'ai dit le premier, c'est le processus accéléré d'élaboration de politiques sur les IDN. Et nous avons donc Abdul notamment, et il y a d'autres personnes. Il y a Hadia qui est donc sur cet appel aussi.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Vous avez une minute, Hadia.

HADIA ELMINIAWI : Hadia au micro. Satish est actuellement à la séance EPDP et donc je ne suis pas pour être ici à la séance At-Large. Nous soutenons le principe de même entité pour le premier niveau et le deuxième niveau, c'est-à-dire donc au niveau du titulaire de nom de domaine et au niveau de l'opérateur de registre. Donc, il y a cette préoccupation sur ce que les demandeurs de données d'enregistrement obtiendront quand ils formulent une demande. Donc il y a des IDN avec des variantes et ils obtiendront l'IDN en plus de toutes les variantes. Mais ce sujet est toujours en cours de délibération. Voilà, ma minute s'est écoulée. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci, Hadia, pour votre efficacité. Vous le savez, il y a donc une séance sur l’EPDP des IDN. Ensuite, il y a cette révision de la fonction IANA. Donc je ne sais pas si la personne concernée est avec nous. Dans le cas contraire, nous pouvons peut-être récapituler rapidement. Le processus est en cours depuis un certain temps.

Donc At-Large soutient la révision de la fonction de nommage de l’IANA. Il n’y a pas grand-chose à dire, car c’est un travail qui est toujours en cours. Les plans de travail sont en cours et c’est suivi attentivement. Donc il y aura une séance le 11 juin de 7 h à 8 h UTC. Ensuite, il s’agit de la prochaine série et Justine Chew va nous donner une mise à jour.

JUSTINE CHEW : Désolé, je suis dans deux salles en même temps. En ce qui concerne la prochaine série, il y a trois séances. L’IRT se réunit. La première réunion a eu lieu aujourd’hui de cette équipe de révision de la mise en œuvre. Il y a eu une modélisation des coûts de budget pour parvenir à une fourchette de chiffres pour les frais de dépôt de dossier pour les chaînes gTLD. Il y a encore donc une discussion qui va se poursuivre mercredi lors de la deuxième séance.

Mercredi aussi, il y a donc la partie concernant le crédit qui est applicable pour le soutien à l’Afrique pour ceux qui sont éligibles à participer à une enchère de l’ICANN. Donc l’enregistrement est déjà là, je pense.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Justine. Vous le voyez, il y a un grand nombre de séances suite à la séance d'aujourd'hui. Il y a déjà eu des séances ce matin, mais il y en aura une mercredi et une autre jeudi. Donc très rapidement, Justine, vous êtes l'agent de liaison GNSO. Est-ce que la GNSO va parler de la prochaine série?

JUSTINE CHEW : Vous voulez dire le conseil?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui.

JUSTINE CHEW : Il y aura une discussion donc sur le SPIRIT. Il y a une recommandation supplémentaire qui n'est pas encore finalisée et qui serait sur les entités singulières notamment.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Ensuite, il y a Alan Greenberg, qui se rapporte donc au service de demande de données d'enregistrement. Est-ce que Alan Greenberg est dans la salle?

ANDREW CHEN : Il semblerait que Alan Greenberg n'est pas dans la salle.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Eh bien, nous allons demander alors à Avri.

AVRI DORIA : Bien, alors je peux donc intervenir. Avri Doria au micro. Merci de nous diriger cette partie, en ce qui concerne le service de demande de données d'enregistrement, il s'agit de centraliser cela et de continuer donc le soutien d’At-Large. Il y aura plusieurs séances à ce sujet.

Il y aura une séance de mise à jour mercredi après-midi et il y aura donc la réunion donc du comité permanent GNSO. Donc je ne sais pas à quelle heure cela se déroulera. Donc voilà.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, c'est une séance qui s'est déroulée ce matin très tôt. Cette séance sur ce comité permanent RDRS. Donc il s'agit d'un programme pilote, alors j'invite chacun à l'essayer. Cela ne coûte rien. En fait, je ne le sais pas, mais vous pouvez voir si cela fonctionne pour vous. Essayez et vous verrez, il y a déjà des retours à ce sujet.

Ensuite, il s'agit donc de l'équipe de rédaction de la charte SPIRT. Donc Alan Greenberg allait nous en parler, mais peut être que Justine pourra nous en parler. Je sais qu'elle est aussi sur un autre appel.

AVRI DORIA : Il semblerait qu'elle ne répond pas à ce stade. Alors peut être que je peux répondre.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Ah, Justine nous fait un signe.

JUSTINE CHEW :

Désolé, je ne parvenais pas à activer mon micro. Oui, donc cette charte SPIRT. Je pense que le projet, l'ébauche, va être abordé au conseil de la GNSO. Que voulez-vous savoir d'autre? Donc SPIRT, cela veut dire équipe de révision de la mise en œuvre des procédures pour des séries ultérieures.

Donc c'est le groupe qui va étudier les problèmes qui risquent de surgir lors de la prochaine série, lorsque le prochain guide de candidature aura été approuvé par le conseil d'administration. Car le but de la mise en œuvre de la prochaine série, c'est de faire en sorte de produire le guide de candidature pour la prochaine série. Voilà le processus Et à la fin du processus, le conseil d'administration doit approuver ce document avant qu'il ne devienne officiel.

Une fois cette approbation faite, il n'y a plus de changements qui peuvent être apportés à ce guide de candidature. Donc, nous espérons que tous les problèmes qui peuvent être envisagés auront été pris en compte. Mais comme nous le savons, des problèmes pourront survenir après l'approbation de ce guide de candidature. Et c'est pour cela que ce groupe SPIRT cherche à résoudre les problèmes pour savoir s'il s'agit d'un changement opérationnel ou alors un changement de politique. Et à ce moment-là, cela revient au conseil de la GNSO. J'espère que cela suffit.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui. C'est très, très bon, comme explication. Je sais qu'il y aura des personnes nouvellement arrivées à cette réunion de l'ICANN et ils se disent : Mais qu'est-ce que c'est que tous ces acronymes – GNSO, TLD, gTLD? Donc que c'est difficile à maîtriser, mais je pense qu'il y a des ressources qui vous permettront de connaître la signification de tous ces acronymes.

Mais ce que vous devez savoir, c'est que toutes les élaborations de procédures relatives aux gTLD et autres se font avec le soutien des organisations de soutien.

Alors évidemment, nous avons des agents de liaison avec chacun de ces groupes de travail. Donc nous vous avons donné un contexte, et ensuite nous avons donc une personne qui va nous expliquer le mécanisme de révision de politique de transfert. La révision de politique entre dans le cadre du travail de la GNSO. Mais ici, il ne s'agit pas de l'élaboration de politique, mais de la révision. C'est à peu près la même chose. Il s'agit d'examiner les documents pour voir comment les améliorer. Il y a donc Steinar Grotterod qui va nous parler de cette procédure de révision ici.

STEINAR GROTTEROD : Steiner au micro. Je suis représentant At-Large pour ce groupe de travail et l'objectif est de définir donc une politique pour un transfert qui se fasse facilement. Donc nous travaillons à cela depuis déjà un certain temps, mais il y a de la lumière au bout du tunnel, donc il y a des documents, des recommandations qui seront disponibles au mois d'août de cette année, et ensuite, il y aura la partie de commentaires et

j'espère que nous pourrons obtenir un résultat sur lequel nous pourrions tous être d'accord. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Voilà, c'est donc le dernier des groupes que nous suivons en tant que communauté. Dans la présentation, vous voyez des liens vers des pages de notre travail relatif aux politiques. Il y a un espace de travail consacré donc à l'ICANN 80. J'espère que vous pourrez trouver ce qui vous intéresse. Dans le cas contraire, vous pourrez demander conseil à notre personnel qui vous guidera.

Donc il y a aussi les diapositives de tous ces points et il y a des séances qui vont se dérouler et il y a des réunions avec les différents comités – le GAC est donc le Comité relatif à la sécurité et la stabilité (SSAC). Donc, Jonathan, je ne sais pas si nous allons pouvoir traiter la totalité de notre ordre du jour, mais le point suivant, ce sont les rapports sur les séances.

JONATHAN ZUCK : Si nous savons de quelle séance il s'agit, nous aurons simplement besoin de volontaires. Il faudrait peut-être donc désigner des volontaires.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Vous avez peut-être constaté que l'ordre du jour At-Large n'est pas très chargé. Donc nous allons pouvoir faire un rapport le dernier jour, c'est-à-dire jeudi, le quatrième jour. Donc il y a un moment où il n'y aura pas

de séance At-Large. Cela vous donne donc le temps de voir ce qui se passe ailleurs, à la GNSO, au GAC ou dans d'autres parties de l'ICANN.

Voyons ce que nous avons ici. Donc, nous avons manqué certaines des séances lundi. Ici, c'est une page wiki que vous pouvez donc éditer vous-même. Si vous n'avez pas cette capacité, vous pouvez demander aux membres du personnel de le faire, ou alors vous pouvez donc envoyer par email votre rapport à staff@atlarge.icann.org et envoyer cela à l'adresse générique. Ainsi, tous les membres du personnel pourront lire ce que vous envoyez et la personne concernée pourra traiter donc votre demande.

Il y a des séances de ce matin qui ont manqué. La réunion a commencé très rapidement, mais si vous avez participé à ces réunions, il y a des gens qui sont actuellement à d'autres séances. Nous souhaitons savoir ce qui s'est passé à la séance concernée. Donc, qu'est-ce qui va avoir un impact sur At-Large ou avoir un impact sur la communauté des utilisateurs finaux? Quelles sont les mesures que doit prendre At-Large? Donc les principales questions sont celles-là et donc votre rapport ne doit pas forcément faire 20 pages. Donc il peut y avoir simplement quelques points. C'est mieux d'ailleurs qu'il n'y ait que quelques points.

S'il y a plus d'une personne qui font un rapport sur la séance, c'est bien, car il y aurait alors ainsi différents points de vue. S'il n'y a personne qui fait un rapport, alors ça, ça n'est pas bien. Donc nous avons déjà manqué une séance ce matin. Alors nous demandons : Est-ce qu'il y a des personnes qui se désignent volontaire pour participer à une séance et

qui ferait un rapport de six diapositives par exemple? Ce n'est pas trop laborieux.

Si vous descendez, nous sommes toujours lundi maintenant. Nous avons donc atteint la séance commune du conseil d'administration ICANN et GAC Il y a Naviguer l'approche multipartite. Donc ça, cela se déroulera 30 minutes après notre réunion. Y a-t-il des volontaires? Et s'il y a des volontaires, je crois que le mieux, c'est de le noter et d'aller voir le personnel si on est prêt. Comme cela, on n'aura pas besoin de perdre du temps. De cette manière, on peut avancer beaucoup plus vite. Qu'est-ce que vous en pensez.

JONATHAN ZUCK :

Oui, oui. Donc cela fait sens. Donc vous vous portez volontaire? Donc c'est noté.

ANDREW CHEN :

Oui, je vais aller à la prochaine réunion.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Très bien, merci beaucoup.

ANDREW CHEN :

Je vais mettre les noms sur la page wiki.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Donc vous avez vu Andrew qui vient de parler, c'est Andrew Chen et il va être chargé de suivre les politiques et At-Large et membre du personnel de l'ICANN. Allez voir Andrew juste après la séance, indiquez-lui votre nom et il pourra vous mettre sur le wiki et donc enregistrer cela officiellement. On va descendre sur notre document.

Donc maintenant, on doit passer à mardi. Mardi, il y a une réunion jointe entre le GAC et la GNSO, le conseil gouvernemental. Et il y a également une séance de travail de l'équipe IFR2 pour les fonctions de nommage – fonction IANA. Donc, il y a des représentants qui sont sur ces réunions, mais vous pouvez tout à fait aller à ces réunions et participer. Donc, c'est public, c'est transparent, à moins que ce soit une réunion à huis clos, ce qui n'est pas le cas.

Ensuite, il y a une discussion du GAC sur l'utilisation malveillante du DNS et les systèmes WHOIS. Vous savez qu'At-Large parle beaucoup de combattre l'utilisation malveillante du DNS et des points de vue très solides là-dessus sur le WHOIS également. Et le GAC également a des points de vue vraiment forts sur les systèmes WHOIS. Nous avons ensuite les bureaux d'enregistrement et l'ICANN au niveau de la GNSO, des bonnes demandes de RDRS.

Donc Alan Greenberg devrait aller à cette séance, ça devrait l'intéresser. C'est le débat sur le RDRS. Plus tard dans l'après-midi demain, vous avez donc un groupe de travail du PDP de révision des politiques de transfert. Steinar vient de prendre la parole. Il sera là, vous pouvez

l'accompagner, vous êtes les bienvenus. Si cela vous intéresse, allez parler à Steinar. C'est un homme très agréable.

On continue à descendre et à avancer. Nous allons maintenant passer au mercredi. Mercredi, nous avons donc d'excellentes séances une nouvelle fois avec la ccNSO sur la prise de conscience de l'acceptation universelle, une séance ccTLD. Donc l'acceptation universelle, ce sont les nouveaux gTLD qui ne sont pas encore capables d'aller dans certains logiciels. C'est également l'internationalisation des noms de domaine.

Les noms de domaine qui n'utilisent pas les scripts latins, l'écriture latine comme le chinois, l'arabe, l'hébreu et beaucoup d'autres. Pour certaines raisons, ça ne fonctionne pas toujours bien sur l'Internet. Donc il y a tout un groupe qui travaille là-dessus. Et si cela vous intéresse, allez à cette réunion et nous allons déjà des personnes de ce groupe qui s'intéressent à ce PDP sur les IDN.

Nous avons ensuite GDS – Séance du groupe de travail IRT, donc groupe de travail de révision de la mise en œuvre avec Justine Chew. Vous pouvez vous joindre à Justine Chew et aller à cette séance. Andrew, je note que Laura Margolis ira voir le ccNSO. Nous avons une autre séance de mise à jour des politiques de la ccNSO. Tout cela se déroule en parallèle.

Donc nous avons la GNSO qui se réunit également avec Justine Chew, qui sera présente. C'est une réunion toujours intéressante. Vous pouvez voir comment les politiques véritablement sont créées et sont

développées. C'est au niveau du conseil. Donc ça, le conseil, c'est un rôle très important qu'il joue. Et il y a des rapports qui sont effectués par les différentes communautés de la GNSO, qui va demander à leurs conseillers de donner des points de vue. Donc, c'est toujours très intéressant, ces réunions.

Et vous avez également un débat sur la mise en œuvre des données d'enregistrement CPH – la Chambre des parties contractantes, qui ont un contrat avec l'ICANN. Donc, en fait, c'est le secteur industriel des noms de domaine.

Et si nous continuons à avancer, nous allons maintenant passer au dernier jour de la réunion. Le jeudi, il y a deux séances qui vont se dérouler le matin en même temps. La séance du groupe de travail, PPSAI RIT. Qu'est-ce que c'est déjà PPSAI? Ah, je ne m'en souviens plus. Avri, aidez-moi, J'ai oublié cet acronyme.

AVRI DORIA : C'est l'anonymisation et entiercement des données.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : C'est Justine qui va s'occuper de la deuxième partie.

JUSTINE CHEW : Accréditation de service et le I, j'ai oublié aussi. Je ne me rappelle plus. Mise en œuvre.

OLIVIER CREPIN LEBLOND : La mise en œuvre, bien sûr – implémentation en anglais. Vous voyez à quel point c'est difficile, même pour nous qui sommes là depuis des années et des années, de se souvenir de tous ces acronymes.

AVRI DORIA : Vous allez vous rendre compte que très souvent, vous ne savez pas toujours ce que sont ces acronymes, mais vous allez pouvoir comprendre ce qui est dit dans ces séances. Donc accepter les acronymes, c'est comme un titre, comme un nom, comme un concept. Mais vous pouvez aller à ces réunions et les suivre. C'est un petit peu un raccourci, ces acronymes.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Et Andrew a été corrigé par Justine. Ce n'est pas implémentation, c'est issues en anglais, c'est les problèmes. Ah! Et enfin, nous allons avoir Sub Pro, les procédures ultérieures et cette séance d'un groupe de travail IRT. Et cela, c'est très important aussi. Cela va se dérouler jeudi. Donc voilà, nous sommes tous licenciés et ce que nous pouvons faire néanmoins, c'est espérer qu'il y aura beaucoup de volontaires qui vont aller à ces réunions.

Même si c'est votre première réunion, allez écouter ce qui se passe dans ces réunions, dans ces salles, et on espérera que cela soit clair pour vous. Si ce n'est pas clair, on pourra vous aider à voir plus clair dans ces thématiques. Je crois que c'est tout ce que nous avons pour le moment dans cette partie de la séance. Avri, vous voulez rajouter quelque

chose? Et peut-être que vous pouvez lire sur les lèvres et peut-être ouvrir votre micro.

AVRI DORIA :

Désolé. Oui, je suis en général en sourdine. Mais merci Olivier, Merci à toutes les personnes qui vont se porter volontaire pour prendre des notes et effectuer des comptes-rendus sur ces réunions. Donner des rapports, c'est important. Et pour les nouveaux, ne soyez pas intimidé par ces acronymes. Comme vous pouvez le voir, même les anciens oublient exactement ce que sont ces acronymes, mais ils savent ce qui se passe dans les groupes et c'est ça ce qui est le plus important. Merci beaucoup, Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Je redonne la parole à Jonathan Zuck.

JONATHAN ZUCK :

Merci à tous les intervenants. Je voudrais redire cela. Allez et écoutez ces séances parce qu'il y a des débats très intéressants qui se déroulent. Par exemple, le RDRS, c'est un système pour que les personnes puissent obtenir leurs données d'enregistrement. Par exemple, il y a des demandes qui viennent des forces de l'ordre. Il y a des personnes qui défendent la propriété intellectuelle, la protection des consommateurs. Ils ont accès à ces données d'enregistrement.

Il y a des acteurs légitimes qui doivent pouvoir avoir accès à ces données d'enregistrement. Il y a donc un programme pilote RDRS qui existe et il y a deux séances là-dessus. Les personnes qui reçoivent les

requêtes sont présentées et également les personnes qui effectuent les requêtes. Et pour le moment, ils ne sont pas toujours très satisfaits.

Donc je crois que c'est important de définir des systèmes, d'aller écouter les deux séances pour voir les deux perspectives différentes qui existent sur ces points. Concernant les acteurs légitimes pouvant avoir accès aux données d'enregistrement. Et en quelques minutes, vous allez pouvoir comprendre ce qui est dit sans que ce soit trop complexe au niveau des politiques des gTLD.

Donc même s'il y a déjà un rapporteur ou une rapporteuse, et bien vous pouvez être observateur tout simplement, observer les délibérations, écouter avec attention ce qui est dit et voir ce qui est important pour At-Large, pour notre groupe.

Comme je l'ai mentionné, nous avons un document sur ces points qui sont importants pour nous. Donc je vous recommande que de lire cela, ces Talking Points, ces points d'intervention, ces éléments de langage si l'on veut. Donc, faites de votre mieux pour vous familiariser avec nos positions – les positions d’At-Large.

Lorsque vous êtes au petit déjeuner, au café, lors d'une séance, vous avez la possibilité de présenter nos points de vue, les points de vue d’At-Large. Cela permet de renforcer notre consensus et le consensus de tous les acteurs au niveau de l'ICANN. Y a-t-il des questions sur cela?

LEON SANCHEZ :

Oui, je crois qu'il y a des mains levées. Olivier en premier, oui.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Olivier Crepin-Leblond. J'allais dire que toutes ces séances sont ouvertes et ça, c'est excellent. Les politiques sont faites et conçues d'une manière très ouverte. Dans le monde, on voit tant de séances à huis clos qu'il est important de noter que nous sommes tout à fait transparents et il faut tirer parti de cette transparence.

AVRI DORIA : J'aimerais rebondir en disant que même si, par exemple, vous ne voulez pas vous engager à aller à une séance et que vous allez à une séance et que vous voyez une réponse importante, n'hésitez pas à vous engager, même si vous vous n'êtes pas porté volontaire. Si vous voyez quelque chose d'important, faites-le nous savoir jeudi.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup, Avri, Olivier et Andrew. Donc, ce qui est maintenant à l'ordre du jour, c'est le livret de la campagne At-Large. Donc vous savez, dans la communauté At-Large, on arrive parfois aux communautés et il faut tirer parti du fait que nous avons une population très diversifiée. Dans notre comité, nous avons beaucoup de profondeur par rapport aux autres communautés. Nous sommes très larges, nous avons une envergure très grande, nous sommes une véritable sphère.

Le SSAC s'intéresse beaucoup à ce que nous faisons puisque nous travaillons avec les utilisateurs finaux de l'Internet, à la protection des

utilisateurs. Donc, on ne peut pas avoir simplement des politiques de la gTLD pour protéger les utilisateurs.

Nous avons l'acceptation universelle et son comité directeur, qui nous a demandé de faire un travail de promotion, d'évangélisation, dirais-je même, concernant l'acceptation universelle. Et l'ICANN s'intéresse beaucoup à notre participation, à la promotion du nouveau programme de gTLD, aux personnes qui pourraient se présenter pour avoir un soutien également des communautés difficiles à atteindre, les moins favorisés. Donc, ce que je voulais faire, c'est systématiser un petit peu cela, prioriser, exécuter mieux.

Et c'est pour cela que nous avons conçu ce document. Nous avons créé un livret de campagne. Cela montre un petit peu toutes les campagnes que nous effectuons, comment nous organisons, comment nous exécutons à ce niveau, comment nous avons une coordination avec l'ALAC, avec les RALO, comment nous exécutons.

Donc ça a bien marché pour l'acceptation universelle. Nous essayons d'utiliser cela comme effet levier. J'aimerais partager avec vous et je suis co-hôte. Très bien. Excellent. Donc je vais vous montrer cela. Je vais vous montrer un petit peu. Donc une première version, une ébauche de ce livret de campagne. Voilà à quoi cela ressemble. Vous voyez que vous avez une introduction que l'on présente l'ICANN comme organisation de base qui lutte contre l'utilisation malveillante du DNS, et ainsi de suite. C'est ce qu'on a dit. Voilà, il y a des images sur ce cercle qui existe à At-Large.

On a parlé de ces expériences que nous faisons pour voir ce qui fonctionne bien et fonctionne moins bien pour nous. Et le résultat de ces expériences, ça va être l'évolution de ce guide. Ce guide, nous venons de l'inventer et de le concevoir. Mais nous avons un cercle qui nous permet d'avoir des retours d'informations.

Nous avons les objectifs de campagne et les campagnes d'identification des différents intérêts des utilisateurs finaux. Recevoir un retour et recevoir du feedback, faire de l'amplification, amplifier les campagnes, amplifier les messages, les diffuser, promouvoir tout notre travail avec des campagnes d'éducation également. Il y a différents modèles pour cela. Il y a des alertes par courriel. On a expérimenté.

Vous voyez, dans notre manuel, nous avons des manières de travailler, des études de cas par exemple, quelque chose que nous avons fait pour pouvoir communiquer en trois langues rapidement avec les utilisateurs finaux. Parfois avec des appels téléphoniques, les réseaux sociaux, les webinaires, les séminaires, tout ce que nous utilisons, par exemple, pour la campagne de l'acceptation universelle. Nous faisons des séminaires en personne, mais nous sommes également sur les réseaux sociaux. Nous avons la participation à des conférences aussi. Donc on sort un petit peu du cadre de référence habituel et nous pouvons avoir des outils déjà tout prêts, avec des présentations PowerPoint qui sont déjà prêtes pour l'Internet, Vous avez donc la possibilité d'acheter des en-cas et de réunir une ALS, peut-être pour faire un séminaire, pour présenter des outils, pour partager des outils.

Et nous allons continuer à expérimenter à ce niveau pour, par exemple, la cybersécurité et on en parlera lors de la réunion avec le SSAC. Donc ça, c'est en lien avec la participation aux conférences. Vous voyez où on en est. Donc voilà à quoi donc ce travail pourrait ressembler, comment il y a des requêtes qui sont effectuées et comment elles sont gérées.

Il y a donc une sous-commission de l'ALAC qui s'appelle la sous-commission d'engagement pour cette promotion et ce système de communication. Et ça, ça va remplacer la sous-commission d'engagement et de sensibilisation. Ce n'était pas très clair, ce travail de sensibilisation. Nous avons voulu le clarifier et travailler d'une manière un petit peu différente et mieux coordonner le travail des RALO.

Donc ces différents flux de travail que vous voyez, ces différents types de campagnes que nous pouvons effectuer, et bien tout cela est conçu pour que vous puissiez réfléchir à cela, continuer à expérimenter. Dites-nous ce que vous en pensez. Dans les années à venir, nous allons continuer à nous engager de cette manière, à sensibiliser de cette manière et à faire des expériences de ce type. Donc, c'est un document de travail que vous pouvez tout à fait utiliser et feuilleter avec beaucoup d'illustrations, avec beaucoup d'indicateurs de performance également, parce que nous devons mesurer le succès de nos campagnes.

Comment est-ce que nous pouvons évaluer le succès de tout ce que nous faisons? Ça va faire partie de cet effort également avec des meilleures pratiques qui existent. Donc, ça, c'est notre manuel qui existe. Cliquez sur le document. Vous voyez un petit peu le feedback que vous pouvez obtenir, continuer les expériences de ce type. Je pense que c'est des données très concrètes que nous avons. Nous pouvons nous organiser de cette manière pour répondre à ces demandes. Donc voilà, c'était le manuel que je voulais vous présenter.

Et nous allons continuer à y travailler avec la réunion que nous aurons avec le SSAC. Ceci dit, je vais maintenant passer la parole à Gisella, qui va nous donner quelques points d'ordre logistique. Très bien. Donc Gisella, si vous êtes disponible, prenez le micro et indiquez-nous ce qu'il en est.

GISELLA GRUBER :

Merci beaucoup, Jonathan. Gisella au micro. Oui, je vais rester un peu caché au fond de la salle. Je serai très brève. Pour tous les participants et pour les nouveaux et nouvelles, il y en a beaucoup, j'aimerais vous rappeler que si vous recherchez l'ordre du jour At-Large, allez à la page wiki. C'est sur la page wiki que vous allez trouver tout cela. C'est le portail qui est mis à jour avec différentes modifications qui pourraient exister et cela a été envoyé le jour d'avant. On peut avoir ainsi des informations sur les réunions qui vont se dérouler.

Si vous avez des questions sur les réunions, n'hésitez pas à venir voir le personnel d’At-Large. Nous avons également un document sur la

participation. Et si vous ne participez pas à ces séances, indiquez-le-nous également. Excusez-vous donc et nous allons noter le fait que vous vous êtes excusé de votre absence à ces réunions. J'espère que, à Kigali, vous vous sentez les bienvenus. Vous vous sentez chaleureusement accueillis par tout le monde à Kigali et sur place.

Et dans ce forum de politique, nous avons un cocktail chaque soir de 5 h à 6 h, de 17 h à 18 h sur la terrasse. Allez donc rencontrer de nouvelles personnes lors de ces cocktails de réseautage également avec les fellows, avec les NextGen (nouvelle génération) qui vont se retrouver d'ailleurs ici demain matin, à 9 h du matin. Et s'il y a d'autres mises à jour, eh bien, nous vous fournirons cela demain. Ceci dit, je vous souhaite une excellente après-midi et un excellent début de réunion à Kigali.

JONATHAN ZUCK : Merci Gisella. Y a-t-il d'autres questions, d'autres commentaires? Merci beaucoup pour cette réunion d'ouverture. Je vois Sébastien qui souhaite prendre la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : C'était une prise de parole sur le sujet précédent. Peut-être qu'il est trop tard.

JONATHAN ZUCK : Quel est le sujet?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Eh bien, le sujet que vous aviez abordé. J'avais levé la main.

JONATHAN ZUCK : Je ne l'avais pas vu. Donc rien n'est inscrit dans le marbre ou finalisé.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Il ne s'agit pas d'être finalisé. Je voulais soulever une question. En tant que communauté, il y a au moins deux rapports. Donc il y a un rapport pour le 10^e anniversaire de NetMundial. J'espère que ce document pourrait être utilisé pour la communication avec tout le monde parmi nous. C'est dommage parce qu'il y a eu beaucoup de travail qui a été réalisé par l'équipe.

JONATHAN ZUCK : Merci à toutes et à tous. La semaine est intense, mais courte. Donc plongeons-nous dans le travail et dans les séances. Merci beaucoup à tout le monde.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]